



Enquête unifiée annuelle sur les entreprises

Enquête de 1998 sur les industries de services : emploi

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Document confidentiel une fois rempli

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call the telephone number indicated in the shaded box below.

Corriger au besoin les renseignements figurant sur l'étiquette préimprimée en remplissant les cases ci-dessous :

0001	Raison sociale		
0002	Nom commercial		
0003	À l'attention de		
0004	Adresse		
0005	Ville		
0006	Province	0007	Code postal
0008	Personne-ressource		
0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français	1 <input type="radio"/> Anglais

A - Introduction

Objet de l'enquête
Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation que nécessite la production de statistiques sur votre branche d'activité. Regroupées avec des renseignements d'autres sources, ces données serviront à produire les estimations officielles de la production économique nationale et provinciale au Canada, ainsi que les estimations officielles de l'activité par branche d'activité. Ces estimations seront utilisées par les administrations publiques pour établir les programmes nationaux et régionaux et pour planifier les politiques, ainsi que par le secteur privé pour mesurer le rendement des branches d'activité et le développement des marchés.

Couverture
Veuillez remplir le présent questionnaire pour l'établissement (les établissements) et l'emplacement (les emplacements) indiqués sur l'étiquette d'adresse ci-dessus. Ne produisez une déclaration que pour les établissements situés au Canada.

Confidentialité
La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées sur ce questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Retour du questionnaire :
Veuillez le remplir et le retourner dans les 30 jours suivant sa réception. Veuillez retourner le(s) questionnaire(s) dûment rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe. Si vous préférez le faire par télécopieur, consultez la rubrique **Directives générales**, à la section A, pour plus de renseignements. Merci.

Avez-vous besoin d'un autre questionnaire?
Avez-vous des questions?
Téléphonez-nous au 1 888 881-3666.

Nom de la personne qui a rempli ce questionnaire : (en lettres moulées)

0026 M. Mme Mlle 0013 _____

Prénom Nom de famille

Titre : 0014 _____

N° de tél. 0017 _____ Poste 0027 _____ N° de téléc. 0016 _____ Date rempli : _____

AAAA MM JJ

Signature: _____ 0015 _____

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, autant que je sache, complets et exacts.

Merci de votre collaboration

Renseignements sur la période de déclaration

L'« unité commerciale » correspond à l'établissement (aux établissements) ou à l'emplacement (aux emplacements) décrits sur l'étiquette d'adresse.

Période de déclaration

Pour les besoins de la présente enquête, veuillez déclarer les données pour l'exercice financier de 12 mois dont le **DERNIER JOUR** se situe entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 1998. À titre d'exemple, si votre exercice financier se termine le 31 mars, veuillez déclarer les données pour la période du 1^{er} avril 1997 au 31 mars 1998.

1. Du ⁰⁰¹¹ AAAA MM JJ Au ⁰⁰¹² AAAA MM JJ

2. Si l'unité commerciale **N'A PAS** été exploitée **toute l'année**, veuillez cocher la ou les cases pertinentes :

0042 Exploitation saisonnière

0032 Nouvelle entreprise

0033 Changement de la fin de l'exercice financier

0034 Changement de propriété

0035 Arrêt définitif de l'exploitation

0036 Fermeture temporaire (veuillez en préciser la raison)

0037

3. 0038 Autre (veuillez préciser)

0039

Activité commerciale principale

Veuillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **PRINCIPALE** décrivant le plus exactement la source principale des revenus d'exploitation. **(Veuillez ne cocher QU'UNE SEULE activité.)**

1. 561310 ⁰²⁶⁷ **Agences de placement**

Établissements dont l'activité principale consiste à lister les postes vacants et à choisir, à orienter et à placer les candidats à l'emploi, de façon permanente ou temporaire. Les personnes placées ne sont pas employées par les agences de placement.

561320 ⁰²⁶⁸ **Location de personnel suppléant**

Établissements dont l'activité principale consiste à fournir des travailleurs pour des périodes limitées en vue de compléter la main-d'œuvre du client. Les personnes placées sont employées par les établissements qui offrent les services de location de personnel suppléant. Ces établissements n'assurent pas la supervision directe de leurs employés sur les lieux de travail du client.

561330 ⁰²⁶⁹ **Location de personnel permanent**

Établissement dont l'activité principale consiste à fournir des employés à leurs clients en vertu d'un contrat de location. Typiquement, les établissements spécialisés dans la location de personnel permanent embauchent certains employés de leurs clients, voire tous, louent leurs services en retour et jouent le rôle d'employeurs de ces employés en ce qui concerne le versement du salaire et des avantages sociaux et les activités connexes.

2. ⁰⁰⁴⁰ **Aucune des activités susmentionnées**
(veuillez décrire brièvement la nature de votre activité commerciale)

0041

Si vous avez répondu « Aucune des activités susmentionnées », veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique. Ces ententes sont conclues conformément à la *Loi sur la statistique fédérale* et aux textes législatifs provinciaux et territoriaux correspondants. Les données sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins statistiques. **Les réponses individuelles ne sont pas communiquées à Revenu Canada.** Des précisions supplémentaires figurent sur une feuille séparée jointe à la présente trousse.

Directives générales

1. Tous les montants en dollars doivent être en DOLLARS CANADIENS (**\$ CAN**).
2. Tous les montants en dollars doivent être arrondis au dollar près (p. ex. 8 555 417,40 \$ devient 8 555 417 \$).
3. Les pourcentages doivent être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Vos estimations les plus précises sont acceptables lorsque les chiffres réels ne sont pas disponibles.
5. Veuillez écrire lisiblement et en lettres moulées.
6. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur. Si vous choisissez ce mode de déclaration, veuillez composer le **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception du document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

B - Revenus

- Veillez inclure :**
- les revenus que vous avez comptabilisés pour les ventes ou les transferts à d'autres entreprises ou à d'autres unités de votre entreprise;
 - tous les revenus à l'étranger comptabilisés par cette unité commerciale;

exclure : • les **taxes de vente** fédérale ou provinciales perçues en vue d'être remises à un organisme gouvernemental.

	\$ CAN						
1. Total des ventes de services et biens produits	2299						
2. Tous les autres revenus d'exploitation	2077						
Exclure : les intérêts et dividendes et les déclarer à la section B, ligne 4.							
Veuillez énumérer les postes principaux : <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="width: 50px;">2074</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2072</td> <td></td> </tr> <tr> <td>2073</td> <td></td> </tr> </table>	2074		2072		2073		
2074							
2072							
2073							
3. Total des revenus d'exploitation	2080						
4. Revenus non liés à l'exploitation (c.-à-d. intérêts et dividendes)	2097						
5. Revenu total (additionner les lignes 3 et 4 ci-dessus)	2098						

Revenus selon la catégorie de services ou de biens

Veuillez ventiler vos **ventes totales de services et biens produits** (déclarées à la section B, ligne 1, « Total des ventes de services et biens produits ») selon les catégories suivantes.

		\$ CAN
6. Agence de placement		2410
Services d'agence de placement		
Inclure : Les services consistant à choisir, à orienter et à placer les candidats à des postes offerts par des tiers, de façon permanente ou temporaire, sauf les services de recrutement de cadres. Le service peut être offert à l'employeur éventuel ou à l'employé prospectif et peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la rédaction de descriptions de poste, • le tri et l'évaluation des candidats, • l'examen des références, etc., • d'autres recherches de renseignements. 		
Location de personnel (services de location de personnel suppléant et services de location de personnel permanent)		2411
7.	Fourniture de services de location de personnel de soutien de bureau	
Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de personnel, comme des secrétaires, des commis, des réceptionnistes, des aides-comptables, des opérateurs de saisie de données, des dactylographes et des opérateurs de traitement de texte. 		
8.	Fourniture de services d'aide domestique	2412
Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de personnel comme des femmes de chambre, des bonnes d'enfants, des aides ménagères, des personnes de compagnie, etc. Exclure : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de services de tenue de chambre, de services de bonne d'enfants, de services d'aide ménagère, de services de personne de compagnie et d'autres services domestiques. 		
9.	Fourniture d'autres services de location de travailleurs commerciaux ou industriels	2413
Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de personnel, comme des ouvriers de la construction, des préposés à l'entretien et aux réparations, des chauffeurs, des mécaniciens, des monteurs, des conducteurs de machines-outils pour le travail de métaux, des manœuvres, des déménageurs, des livreurs, etc. 		
10.	Fourniture de services de personnel médical	2414
Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de personnel, comme des médecins, des infirmiers(ières) et d'autres aides soignantes. 		
11.	Fourniture de services d'agence de distribution artistique	2416
Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de personnes cherchant à participer à des productions radiophoniques, télévisées, vidéo, cinématographiques ou théâtrales. 		
12.	Fourniture d'autres travailleurs non classés dans les catégories ci-dessus	2415
Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture de personnel enseignant et d'autres travailleurs non classés ailleurs, comme les services d'agence de mannequins. 		
13. Services d'enseignement et de formation		2417
		2000
14. Ventes de tous les autres services et biens produits		
Veuillez énumérer les postes principaux :		
	2001	
	2002	
	2003	
15. Total (La somme des écritures doit être égale au montant inscrit à la section B, ligne 1, « Total des ventes de services et biens produits ».)		2305

Revenus selon la catégorie d'employés

Veillez estimer le pourcentage de vos ventes de services d'emploi (**placement et location**) correspondant aux catégories d'employés suivantes :

	%
	2731
16. Personnel d'administration et de bureau	2732
17. Main-d'œuvre - générale, industrielle, d'usine et d'entrepôt	2733
18. Main-d'œuvre - construction	2734
19. Spécialistes de l'informatique et du traitement électronique des données	2735
20. Professionnels de la santé (p. ex. médecins, infirmiers(ières))	2736
21. Autres travailleurs de la santé (p. ex. techniciens, soignants)	2737
22. Ingénieurs, architectes, etc.	2738
23. Autres professionnels	2739
24. Conducteurs et opérateurs d'outillage	2740
25. Aide domestique	2741
26. Spécialistes de la commercialisation et des ventes	2742
27. Cadres	2743
28. Autres (veuillez préciser) 2744	
Total	100%

C - Dépenses

Veillez inclure : toutes les dépenses à l'étranger comptabilisées par cette unité commerciale;

exclure : l'impôt sur le revenu et la partie des **taxes de vente** fédérale ou provinciales qui est remboursée par le gouvernement.

\$ CAN

3010

1. Salaires et traitements des employés

- Prière d'indiquer les salaires et traitements de vos employés **avant toute retenue**.
- Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez une **formule T4 Supplémentaire** de Revenu Canada.
- Inclure les montants déposés dans des **comptes étrangers**.

Salaires et traitements;
p. ex. **inclure :**

- Congés annuels payés
- Honoraires des administrateurs
- Primes
(y compris la participation aux bénéfices)
- Commissions
- Gratifications
- Allocations imposables
(p. ex. logement et repas,
cadeaux comme des billets
d'avion pour les vacances)
- Salaires rétroactifs

Exclure :

1. Tous les paiements et dépenses liés à des contractuels de l'extérieur.
(Veillez indiquer ces paiements à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

Exemples :

- Le montant versé à une réceptionniste ou à un commis au classement engagé en vertu d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 11, « Autres services professionnels et commerciaux »;
- le montant versé au personnel d'entretien ou de nettoyage aux termes d'un contrat direct devrait être déclaré à la ligne 5, « Achats de services d'entretien et de réparation ».

Sinon, déclarer ces montants à la section C, ligne 23,
« Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

2. Montants versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. salaire pour des travailleurs temporaires payés par l'entremise d'un bureau ou frais pour services de recrutement de personnel) (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 6, « Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel », de la sous-section « Dépenses pour achats de services ».)

Sinon, déclarer ces montants à la section C, ligne 23,
« Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

3. Montants versés à des occasionnels en l'absence de formule supplémentaire T4. (Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)

\$ CAN

3040

2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur

Inclure les montants ci-dessous :

- Cotisations à des régimes d'assurance-vie et d'assurance-maladie complémentaire (p. ex. soins de santé, soins dentaires, médicaments et soins de la vue)
- Cotisations au RPC/RRQ
- Cotisations aux régimes de pension établis par l'employeur
- Indemnisation pour accident du travail (régime provincial applicable à cette unité commerciale)
- Primes d'assurance-emploi
- Allocations de retraite ou paiements forfaitaires versés aux employés au moment de la cessation d'emploi ou de la mise à la retraite
- Tous les autres avantages sociaux, tels que les services de garderie et les régimes de prestations supplémentaires de chômage.

Exclure : Cotisations sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation (applicables à l'unité commerciale visée par la déclaration). Veillez déclarer ces montants à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».

Dépenses pour achats de services

Inclure : uniquement les dépenses pour les services achetés d'une autre entreprise ou d'une unité distincte de votre entreprise.

Exclure : les services produits à l'interne par l'unité commerciale pour laquelle vous produisez la déclaration.

\$ CAN

3. Téléphone et autres services de télécommunications Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • les services de téléphone, de télécopieur, de téléphone cellulaire et de téléavertisseur utilisés pour la transmission de la voix, de données ou d'images; • les frais d'accès à Internet; • achats de services de transmission par câble et par satellite d'émissions de télévision, de radio et de musique. 	4101
4. Location et location à bail Inclure : la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autre matériel et outillage, et d'autres biens.	4115
5. Achats de services d'entretien et de réparation Inclure : les matières, les pièces et la main-d'œuvre. Inclure : les services de conciergerie et de nettoyage.	4175
6. Paiements versés à une agence de placement ou à un service de location du personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais de services de recherche de personnel)	3080
7. Dotation de personnel, recherches et opérations de placement confiées en sous-traitance à d'autres	3083
8. Services juridiques, de comptabilité et de vérification	4230
9. Services d'architecture, d'ingénierie, services scientifiques et techniques Inclure : les frais d'arpentage, d'aménagement intérieur et de dessin.	4245
10. Honoraires de consultation	4270
11. Autres services professionnels et commerciaux Inclure : les honoraires d'enseignement et de formation, les dépenses en recherche et développement, les frais de préparation de la paye, etc.	4275
12. Services financiers (p. ex. frais bancaires) Exclure : les frais d'intérêts (les déclarer à la section C, ligne 25).	4325
13. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement)	4350
14. Services de publicité	4365
15. Frais de voyage Inclure : les frais de transport de passagers, les frais d'hébergement, les frais de repas et d'autres allocations de voyage.	4366
16. Repas et divertissements Inclure : les achats pour les clients.	4367
17. Impôts fonciers, taxes d'affaires, licences et permis Inclure : <ul style="list-style-type: none"> • Impôts fonciers (sauf ceux imputés au compte des dépenses de location et de location à bail) • Droits de cession immobilière • Droits d'immatriculation des véhicules 	4410
18. Droits et redevances de franchisage	4440

Autres dépenses d'exploitation

\$ CAN

19. Fournitures de bureau

3301

Inclure : le papier, les fournitures pour photocopieurs, imprimantes et télécopieurs, les disquettes, les instruments pour écrire et les autres fournitures de bureau. **Inclure** aussi les ordinateurs, les logiciels et le mobilier de bureau **s'ils ne sont pas capitalisés**.

Exclure : les frais de poste et de messagerie, ainsi que les frais de téléphone et les autres dépenses de télécommunications. (Veuillez déclarer ces montants à la section C, à la ligne appropriée de la sous-section « Dépenses pour achats de services »; sinon, déclarez-les à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)

Exclure : les dépenses en immobilisations.

3392

20. Toutes les autres matières, composantes et fournitures

Veuillez énumérer
les postes principaux :

3393

3394

3395

21. Énergie (p. ex. électricité, essence, mazout, carburant diesel, gaz naturel, propane)

4027

Exclure : les dépenses en énergie imputées au compte des dépenses de location et de location à bail. (Veuillez déclarer les dépenses de location et de location à bail à la section C, à la sous-section « Dépenses pour achats de services »; sinon, déclarez-les à la section C, ligne 23, « Toutes les autres dépenses d'exploitation ».)

4520

22. Dépréciation et amortissement (de l'actif de l'unité commerciale visée par la déclaration, y compris l'amortissement des obligations locatives)

4569

23. Toutes les autres dépenses d'exploitation (p. ex. contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation, provision pour créances irrécouvrables, radiations, dons et régularisation du stock)

Exclure : les frais d'intérêts et les déclarer à la section C, ligne 25.

Veuillez énumérer
les postes principaux :

4561

4562

4563

4599

24. Total des dépenses d'exploitation

4630

25. Frais d'intérêts

(c.-à-d. les frais d'intérêts sur les obligations locatives et tous les autres frais d'intérêts divers)
(p. ex. les intérêts sur les emprunts et la partie intérêts des paiements hypothécaires)

4699

26. Dépenses totales (additionner les lignes 24 et 25 ci-dessus)

D - Caractéristiques de l'effectif

Question 1 - Employés rémunérés

Veuillez estimer le nombre d'employés sur votre liste de paye pour une période de paye typique.

Exclure : les employés contractuels (c.-à-d. les travailleurs engagés pour un projet particulier ou une période déterminée qui ne figurent pas sur votre liste de paye). Veuillez répartir ce nombre entre les catégories suivantes :

	Nombre
1. Employés à temps plein Employés ayant travaillé selon le régime de la semaine normale de travail définie par l'entreprise.	6310
2. Employés à temps partiel Employés ayant travaillé moins d'heures que le nombre d'heures normal ou qui n'ont travaillé que pendant une période ou une saison donnée.	6311
3. Nombre total d'employés rémunérés (temps plein et temps partiel)	6312

Question 2 - Catégories d'employés rémunérés (consulter les définitions des catégories ci-après)

Ne déclarez chaque employé qu'une seule fois - si un employé appartient à plus d'une catégorie, inscrivez-le dans la catégorie « la plus élevée » du tableau (c.-à-d. un professionnel qui est aussi gestionnaire devrait être inscrit comme gestionnaire uniquement).

Définitions

Gestionnaires	Employés qui exercent les fonctions de gestion par la planification, l'organisation, la coordination, l'orientation, le contrôle et l'embauche, ainsi que l'élaboration, la mise en place ou l'application des politiques, directement ou par l'entremise d'autres niveaux de gestion. Les superviseurs qui n'accomplissent aucune des fonctions susmentionnées ne sont pas considérés comme des gestionnaires. Exemples : Président, associés principaux, vice-présidents, associés, chefs ou directeurs de services ou d'une gamme de produits, chefs ou directeurs adjoints.
Professionnels	Employés devant posséder au moins un grade universitaire de premier cycle ou l'équivalent. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Avocats, comptables, architectes, ingénieurs, spécialistes des sciences, spécialistes de l'informatique, spécialistes de la commercialisation et de la recherche, chefs de projet et superviseurs exclus du groupe des « gestionnaires ».
Personnel technique et métiers	Employés devant posséder un certificat ou un diplôme d'études collégiales, ou bien un certificat de compétence ou l'équivalent et dont la tâche première ne touche pas le domaine de la vente et de la commercialisation. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Technologues, techniciens de laboratoire, secrétaires juridiques, programmeurs, dessinateurs, métiers de la construction, machinistes, opérateurs de machines fixes, mécaniciens, réparateurs.
Personnel de commercialisation et de vente	Employés ne remplissant aucune fonction de supervision engagés principalement pour la vente ou la commercialisation de produits ou de services. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Commis vendeurs au détail, télévendeurs, agents immobiliers, agents d'assurance. Exclure les employés dont les fonctions exigent un grade universitaire ou une attestation d'études collégiales, ou ceux dont la supervision est la fonction principale.
Personnel d'administration, de bureau, de production et de soutien	Personnel qui fournit des services de bureau ou des services administratifs et personnel occupant des postes de production ou d'entretien n'exigeant pas de certificat de compétence ni une formation équivalente en cours d'emploi. Exclure toute personne déclarée dans la catégorie des gestionnaires. Exemples : Secrétaires, réceptionnistes, experts en sinistres, commis au courrier et à la distribution, monteurs, emballeurs, trieurs, opérateurs de machines, entreposeurs, personnel de nettoyage, conducteurs d'équipement de transport et emplois qui n'exigent pas plus d'un mois de formation pour une personne n'ayant pas de certificat de compétence.
Autres	Si certains de vos employés ne se classent dans aucune catégorie susmentionnée, veuillez indiquer leur(s) profession(s).

4. Gestionnaires Inclure : les associés et les propriétaires actifs.	6331
5. Professionnels	6332
6. Personnel technique et métiers	6333
7. Personnel de commercialisation et de vente	6337
8. Personnel d'administration, de bureau, de production et de soutien	6334
9. Tous les autres (veuillez préciser) 6336	6335
10. Total (La somme des effectifs des catégories susmentionnées doit être égale au nombre d'employés rémunérés (temps plein et temps partiel) déclaré aux lignes 1 et 2 ci-dessus.)	6339
Question 3 - Employés contractuels 11. Employés contractuels Personnes engagées uniquement pour la durée d'un projet particulier ou pour une période déterminée.	6320

F - Répartition des revenus d'exploitation selon le lieu de résidence des clients

Les données sur la répartition des revenus selon le lieu de résidence des clients serviront à améliorer les renseignements sur le mouvement des biens et des services entre provinces et vers d'autres pays. Nous sommes conscients qu'il peut être difficile de répondre à cette question et nous apprécierions vos commentaires sur les moyens de l'améliorer.

Veillez indiquer la répartition en pourcentage du total des revenus d'exploitation (déclaré à la section B, ligne 3) selon le lieu de résidence des clients auxquels vous avez fait la livraison des biens ou des services.

1. Terre-Neuve	8400	
2. Île-du-Prince-Édouard	8415	
3. Nouvelle-Écosse	8405	
4. Nouveau-Brunswick	8410	
5. Québec	8420	
6. Ontario	8425	
7. Manitoba	8430	
8. Saskatchewan	8435	
9. Alberta	8440	
10. Colombie-Britannique	8445	
11. Yukon	8455	
Territoires du Nord-Ouest		
12. Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8451	
13. Nunavut	8452	
14. Territoires du Nord-Ouest (anciennes frontières) (somme des lignes 12 et 13 ci-dessus)	8450	
Clients à l'extérieur du Canada (exportations)		
15. États-Unis	8465	
16. Mexique	8470	
17. Tous les autres pays	8476	
Total		100%

G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale

Par rapport à l'exercice précédent, y a-t-il eu durant la présente période de déclaration des faits qui pourraient avoir causé une variation importante des valeurs déclarées pour votre unité commerciale?

1. Dans l'affirmative, veuillez cocher la ou les cases rendant le mieux compte de cette situation.

- | | |
|---|---|
| 9930 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus longue | 9931 <input type="radio"/> Semaine normale de travail plus courte |
| 9932 <input type="radio"/> Accroissement des affaires | 9933 <input type="radio"/> Baisse des affaires |
| 9934 <input type="radio"/> Plus d'heures supplémentaires | 9935 <input type="radio"/> Moins d'heures supplémentaires |
| 9936 <input type="radio"/> Opérations de change | 9937 <input type="radio"/> Fusion/Acquisition |
| 9938 <input type="radio"/> Mises à pied | 9939 <input type="radio"/> Accroissement de l'embauche |
| 9940 <input type="radio"/> Arrêt temporaire des activités | 9941 <input type="radio"/> Arrêt permanent des activités |
| 9942 <input type="radio"/> Grève | 9943 <input type="radio"/> Mauvais temps ou sinistre naturel |
| 9944 <input type="radio"/> Changement de fournisseur | 9945 <input type="radio"/> Changement dans la gamme de produits |
| 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties) | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'œuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9948 <input type="radio"/> Changements de la réglementation de la branche d'activité | 9949 <input type="radio"/> Changements de la fiscalité (perception de droits - droits antidumping prélevés auprès d'entreprises extraterritoriales) |

2. 9950 Autre (veuillez préciser)

H - Commentaires

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire?

heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou d'autres sujets d'intérêt général :

- contenu du questionnaire
- nouvelles questions d'intérêt pour votre branche d'activité
- langue du questionnaire
- utilisation de la terminologie propre au domaine
- compréhension des questions (p. ex. à l'aide des définitions, des exemples d'inclusion et d'exclusion, des feuilles de codes, des directives, des guides de réponse)
- ordre et enchaînement des questions
- date de réception du questionnaire et temps donné pour y répondre
- autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants
- possibilité de déclaration électronique
- progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés

9920

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?



**Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666
ou
nous rejoindre par télécopieur au 1 888 883-7999.**

Merci d'avoir rempli le questionnaire.

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques. Visitez aussi notre site Web à www.statcan.ca.